



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25936>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-25936**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU DE RENNES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET DE MATERIELS DE RESTAURATION POUR LES ETABLISSEMENTS DU GHT HAUTE-BRETAGNE

Description : FOURNITURE D'EQUIPEMENTS ET DE MATERIELS DE RESTAURATION POUR LES ETABLISSEMENTS DU GHT HAUTE-BRETAGNE

Identifiant de la procédure : b5ed43e1-7500-4c2a-abb7-d2277d25995d

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché public est conclu au terme d'un appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2, 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. La présente consultation est allotie et comporte 12 lots. Le marché public est traité à prix unitaires. Ces prix unitaires figurent au bordereau de prix unitaires en annexe n°1 de l'acte d'engagement du lot concerné et au catalogue de titulaire pour les lot 9, 11 et 12. Par ailleurs, concernant les lots 9, 11 et 12,

l'établissement partie concerné peut commander, au fur et à mesure de ses besoins, dans la limite de 10% des quantités estimatives, dans le catalogue du titulaire, des produits complémentaires, non listées au BPU, portant sur l'objet dudit marché public. Le marché public est un accord-cadre qui fixe toutes les stipulations contractuelles. Il est exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre est conclu sans minimum et avec maximum exprimé en valeur pour toute sa durée de validité au sens de l'article R2162-4, 2° du code de la commande publique. Le marché public est mono-attributaire. Le marché public est conclu pour une période initiale de UN (1) an à compter de sa date de notification au titulaire. Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. Cette reconduction est tacite (ceci signifie que le silence gardé par le CHU de Rennes reconduit automatiquement le marché public). Les variantes ne sont pas autorisées.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les marchés sont consultables à l'adresse suivante: CHU de Rennes Site de Pontchaillou Direction des Achats et de la logistique 3ème étage du bâtiment des formations 2 rue Henri le Guilloux 35000 Rennes, de 9h00 à 16h00, du lundi au vendredi. Les montants estimatifs sont indiqués pour toute la durée du marché public.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0011

Titre : Bacs et couvercles Gastronormés (GN) co-polyester

Description : Bacs et couvercles Gastronormés (GN) co-polyester

Identifiant interne : LOT 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 20,894 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 45,400 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (45 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : délai de livraison (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE Qualité et fonctionnalité: matériaux proposés, robustesse, maniabilité, facilité d'utilisation, nettoyage sur la base des échantillons et du mémoire technique (45 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : Lave-vaisselles ménagers pose libre

Description : Lave-vaisselles ménagers pose libre

Identifiant interne : LOT 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 7,680 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 11,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique (25 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : délai de livraison (5 pourcents)

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (45 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE sur la base du mémoire technique (20 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : SOCLES ROULEURS

Description : SOCLES ROULEURS

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 55,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : Délai de livraison (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique et des échantillons (45 pourcents)

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (45 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0010

Titre : Armoires et dessertes réfrigérées professionnelles Gastronomées (GN)

Description : Armoires et dessertes réfrigérées professionnelles Gastronomées (GN)

Identifiant interne : LOT 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 216,060 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 230,500 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : MAINTENANCE sur la base du mémoire technique (15 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : délai de livraison (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE sur la base du mémoire technique (15 pourcents)

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (40 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique (20 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les

conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0012

Titre : Bacs et couvercles Gastronormés (GN) inox

Description : Bacs et couvercles Gastronormés (GN) inox

Identifiant interne : LOT 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 67,063 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 94,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE Qualité et fonctionnalité: matériaux proposés, robustesse, maniabilité, facilité d'utilisation, nettoyage sur la base du mémoire technique et des échantillons (45 pourcents)

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (45 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : délai de livraison (5 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0007

Titre : Lave-vaisselles professionnels à ouverture frontale et socle de rehausse

Description : Lave-vaisselles professionnels à ouverture frontale et socle de rehausse

Identifiant interne : LOT 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 86,600 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 194,400 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Coût

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (45 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : délai de livraison (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique (25 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE sur la base du mémoire technique (20 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Micro-ondes professionnels

Description : Micro-ondes professionnels

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public

peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 44,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 95,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE sur la base du mémoire technique (20 pourcents)

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (45 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique (25 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : Délai de livraison (5 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84.

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : CAGETTES

Description : CAGETTES

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 62,200 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique et des échantillons (40 pourcents)

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (40 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : ENVIRONNEMENT sur la base du mémoire technique (10 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : Délai de livraison (10 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0006

Titre : Echelles inox Gastro normées

Description : Echelles inox Gastro normées

Identifiant interne : LOT 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39700000 Appareils ménagers

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 32,600 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 84,400 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique et des échantillons (45 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : délai de livraison (5 pourcents)

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (45 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant

l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Chauffe-briques professionnels

Description : Chauffe-briques professionnels

Identifiant interne : LOT 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 29,231 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 47,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : Délai de livraison (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE sur la base du mémoire technique (20 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (45 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique (25 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Chariots et navettes isothermes

Description : Chariots et navettes isothermes

Identifiant interne : LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

Options :

Description des options : Au sens du droit communautaire, les options sont les suivantes : - Le marché public comporte des reconductions ; Le marché public peut ensuite être reconduit TROIS (3) fois par période successive de UN (1) an et pour une durée de validité maximale de QUATRE (4) ans. - Le CHU de Rennes se réserve la possibilité de recours ultérieur à une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial au sens de l'article R2122-4, 1° du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 429,327 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 597,500 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du mémoire technique : Délai de livraison (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique (40 pourcents)

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (45 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : ENVIRONNEMENT sur la base du mémoire technique (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE (5 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

5.1 Lot : LOT-0009

Titre : Réfrigérateurs et congélateurs ménagers

Description : Réfrigérateurs et congélateurs ménagers

Identifiant interne : LOT 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39700000 Appareils ménagers

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 323,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX sur la base résultant du montant du DQE (40 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : GARANTIE (5 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : DEVELOPPEMENT DURABLE sur la base du mémoire technique (15 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : TECHNIQUE sur la base du mémoire technique (20 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : MAINTENANCE sur la base du mémoire technique (15 pourcents)

Critère :

Type : Qualité

Description : LOGISTIQUE sur la base du délai de livraison (5 pourcents)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères de notation sont décrits au règlement de la consultation.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : CHU DE RENNES

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : G3 CONCEPTS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE G3 CONCEPTS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 4

Date de conclusion du marché : 16/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ALLIANCE FROID CUISINE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE ALLIANCE FROID CUISINE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 7

Date de conclusion du marché : 16/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : HENRI JULIEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE HENRI JULIEN

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 11

Date de conclusion du marché : 16/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BIRALUX DISTRIBUTION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE BIRALUX

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 6

Date de conclusion du marché : 16/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BIRALUX DISTRIBUTION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE BIRALUX

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 12

Date de conclusion du marché : 16/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : G3 CONCEPTS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE G3 CONCEPTS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 8

Date de conclusion du marché : 16/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS ALLIANCE FROID CUISINE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE ALLIANCE FROID CUISINE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 10

Date de conclusion du marché : 16/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ELECTRO CALORIQUE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE ELECTRO CALORIQUE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 5

Date de conclusion du marché : 16/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BIRALUX DISTRIBUTION

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE BIRALUX DISTRIBUTION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 3

Date de conclusion du marché : 16/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : CHU DE RENNES

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

Nom officiel : ELECTRO CALORIQUE

Numéro d'enregistrement : 957 503 949 000 35

Adresse postale : Avenue de Satolas Green, Pusignan

Ville : MEYZIEU

Code postal : 69881

Pays : France

Adresse électronique : s.dubos@electrocalorique.com

Téléphone : 0472931414

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : HENRI JULIEN

Numéro d'enregistrement : 358 200 889 00014

Adresse postale : Avenue du Président Kennedy BP 50028

Ville : Béthune CEDEX

Code postal : 62401

Pays : France

Adresse électronique : contact@henrijulien.com

Téléphone : 0321613030

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0011

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SAS ALLIANCE FROID CUISINE

Numéro d'enregistrement : 50456324800039

Adresse postale : Ecopôle Sud Est 15 rue de la Frébardière

Ville : RENNES

Code postal : 35000

Pays : France

Adresse électronique : a.vayer@alliancefroidcuisine.fr

Téléphone : 02 99 00 62 54

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0010, LOT-0007

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU DE RENNES

Numéro d'enregistrement : 263 500 076 00017

Adresse postale : 2 RUE HENRI LE GUILLOUX

Ville : RENNES

Code postal : 35033

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : Dal-secretariat@churennes.fr

Téléphone : 02 99 28 43 69

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : G3 CONCEPTS

Numéro d'enregistrement : 497 549 345 00039

Adresse postale : ZAC de la Madeleine - 9-11 rue de la Tuilerie

Ville : CHELLES

Code postal : 77508

Pays : France

Adresse électronique : service-client@g3concepts.fr

Téléphone : 01 72 84 90 43

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008, LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : BIRALUX DISTRIBUTION

Numéro d'enregistrement : 384 244 620 00025

Adresse postale : ZA LE RIDOR

Ville : PLEMET

Code postal : 22210

Pays : France

Adresse électronique : info@biralux.fr

Téléphone : 02 96 25 64 64

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006, LOT-0012, LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2a4b1f81-3cb0-4f8c-87c2-802f872ac658 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/03/2024 à 14:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/03/2024